

**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)**

CONSEIL DES MINISTRES

CINQUANTE SEPTIEME SESSION ORDINAIRE

Ouagadougou, le 21 mai 2020



COMMUNIQUE FINAL

MAI 2021

La 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) s'est tenue le 21 mai 2021 à Ouagadougou, sous la présidence de **Monsieur Rabiou ABDOU**, Ministre du Plan de la République du Niger, Président en exercice du Conseil des Ministres.

Etaient présents :

- **Madame OUSSEINI Hadizatou YACOUBA**, Ministre des Mines, pour la République du Niger ;
- **Madame Pauline ZOURE/KABORE**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective, pour le Burkina Faso ;
- **Monsieur Hamma Alamine CISSE**, Ministre Conseiller, Chargé d'affaires pour la République du Mali.

Examen des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté le projet d'ordre du jour et le projet de programme de travail après quelques amendements aux documents proposés.

Les travaux se sont déroulés en séance plénière et en huis clos.

I. Débats en plénière

Après avoir invité le Président de la réunion préparatoire des Experts à présenter les conclusions de leurs travaux et après examen des dossiers inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Ministres :

1. **Adopte** le rapport d'activités du Secrétariat Exécutif au 31 décembre 2020 tel qu'amendé par les experts et instruit le Secrétariat Exécutif de :
 - saisir le bailleur de fonds au sujet de l'étude de faisabilité du programme quinquennal de développement de l'élevage dans les Etats membres de l'ALG pour l'informer de la défaillance du consultant relativement à la production d'un rapport d'étude exploitable ;
 - veiller désormais à clarifier par écrit, les responsabilités de chaque partie prenante avant la mise en œuvre des projets et des programmes élaborés et mis en œuvre conjointement avec des Partenaires Techniques

2. **Instruit** le Secrétariat Exécutif de revoir le Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2021-2023 pour lui soumettre un PTI réaliste avant la prochaine session ;
3. **Adopte** le programme d'activités annuel 2021 du Secrétariat Exécutif de l'ALG intégrant les amendements du Conseil des Ministres ;
4. **Arrête** le budget de l'Autorité pour l'exercice 2021, équilibré en recettes et en dépenses à un montant de **sept milliards cinq cent soixante-neuf millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-dix-huit (7 569 788 698 CFA) ;**
5. **Fixe** la contribution des Etats membres à un montant de **quatre cent quatre-vingt-onze millions cinq cent huit mille neuf cent huit (491 508 908) F CFA, soit cent soixante-trois millions huit cent trente-huit mille trois cent trois (163 838 303 F CFA) par Etat ;**
6. **De l'examen de la note sur la situation socioéconomique et sécuritaire dans la Région du Liptako-Gourma :**
 - **prend** acte de la note sur la situation socioéconomique et sécuritaire dans la Région du Liptako-Gourma ;
 - **décide** de la création d'un Comité des points focaux défense et sécurité des Etats membres de l'ALG ;
 - **décide** de pourvoir le poste de l'expert sécurité au Secrétariat Exécutif de l'ALG ;
7. **Décide** de surseoir **au stade actuel** à l'adoption du Règlement portant création, attributions, composition et fonctionnement des Comités Nationaux de Suivi des Activités de l'ALG ;
8. **Sur la note relative au financement de l'ALG**
 - **prend** acte des conclusions de l'étude relative à la mise en place d'un mécanisme de ressources propres de l'ALG ;
 - **instruit** le Secrétariat Exécutif de réaliser dans un bref délai, l'étude complémentaire relative au mécanisme dudit financement avec un accent particulier sur la réactivation du Fonds de développement de l'ALG ainsi que ses modalités d'approvisionnement ;

9. **Sur la note relative au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma :**

- **prend** acte de la note sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre du mécanisme de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma;
 - **réitère** son soutien à l'initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'ALG d'élaborer et de mettre en œuvre un Mécanisme de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma;
 - **salue** la mise à l'échelle du projet de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma et instruit le Secrétariat Exécutif de poursuivre les consultations avec le PNUD sur les conditions et modalités de mise en œuvre du projet et de lui rendre compte à l'occasion de sa prochaine Session Ordinaire;
 - **demande** une forte implication et responsabilisation des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre de la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma ;
 - **demande** un renforcement et une implication du génie militaire des Etats membres dans la mise en œuvre des projets de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma
10. **Adopte** le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
11. **Donne** quitus au Secrétaire Exécutif par intérim pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
12. **Décide** de faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et des Partenaires Techniques et Financiers de l'ALG afin qu'ils soient plus sensibles aux projets et programmes de l'ALG ;
13. **Instruit** le Secrétariat Exécutif d'engager un processus pour le basculement en mode budget-programme.

II. Débats en huis clos

Le Conseil des Ministres a examiné les points relatifs :

- au poste de Secrétaire Exécutif ;
- au Fonds de Facilité pour la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma ;
- à la revalorisation salariale du personnel de l'ALG ;
- aux réunions des instances statutaires ;
- à l'organisation du Secrétariat Exécutif de l'ALG :

Après, les échanges :

1. s'agissant du poste du Secrétaire Exécutif, le Conseil des Ministres après avoir noté que l'actuel Secrétaire Exécutif par intérim a passé six (6) ans à la tête de l'Institution en tant que Directeur Général puis Secrétaire Exécutif par intérim, fait remarquer que cette durée correspond dans le fond à l'exercice de deux (2) mandats, demande par conséquent à la République du Mali de proposer au Président du Conseil des Ministres le dossier de la personnalité indiquée pour occuper le poste de Secrétaire Exécutif.
2. S'agissant du fonds de facilité pour la stabilisation mis en place par la République Fédérale d'Allemagne, le Conseil des Ministres mandate le Secrétariat Exécutif pour mieux se documenter et fournir un leadership adéquat en faveur des Etats membres de l'ALG.
3. En ce qui concerne le système de rémunération du personnel du Secrétariat Exécutif, le Conseil des Ministres adopte les propositions des Experts de revalorisation salariale **relatives à la grille salariale, à la grille indemnitaire et aux modalités de calcul de l'indemnité de cessation définitive de fonctions du personnel**
4. Concernant la tenue des réunions des instances statutaires, le Conseil des Ministres propose la tenue **en novembre 2021 à Niamey**, de la **Conférence des Chefs d'Etat** précédée de la 13^{ème} Session Extraordinaire du Conseil des Ministres.

5. S'agissant de l'organisation du Secrétariat Exécutif, le Conseil des Ministres instruit le Secrétariat Exécutif de soumettre à la prochaine Session du Conseil des Ministres un dossier documenté sur l'organigramme avec une proposition de répartition équitable des postes entre les trois (3) Etats membres.

A la fin de ses travaux, le Conseil des Ministres adresse ses sincères remerciements aux Autorités du Burkina Faso avec à leur tête **Son Excellence Monsieur ROCH MARC CHRISTIAN KABORE** et au Gouvernement du Burkina Faso pour toute la sollicitude dont ils ont été l'objet.

Le Conseil des Ministres remercie également le Secrétariat Exécutif de l'ALG pour toutes les dispositions prises pour la tenue de la présente Session.

Fait le 21 mai 2021, à Ouagadougou

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en exercice**



Rabiou ABDOU